

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES  
Pôle Aménagement et Développement Territorial

20 DEC. 2021

212182

Direction du  
Développement, de  
l'Aménagement et de  
l'Environnement

Service Développement  
Territorial

Dossier suivi par :

**FAIVRE-PICON Fanny**

Tél : 03 21 21 91 58  
faivre.picon.fanny  
@pasdecals.fr

Monsieur Pierre GEORGET  
Président de la Communauté de Communes Osartis Marquion  
Maire de VITRY-EN-ARTOIS  
Conseiller départemental  
Rue Jean Monnet  
Zone Artisanale  
BP 57  
62490 VITRY-EN-ARTOIS

**Vos réf :** Votre courrier du 15 novembre 2021  
**Nos réf :** DDAE/SDT/U – AC/LCT/FFP – AF\_20211117\_73706  
**Objet :** Avis du Département – Plan Local d'Urbanisme de la commune de Vitry-en-Artois – Modification n°1

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 15 novembre 2021, vous avez adressé au Département, pour avis, les documents concernant la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Vitry-en-Artois.

La procédure prévoit 7 modifications réparties dans le règlement, la liste des emplacements réservés et les Orientations d'Aménagement et de Programmation.

Après examen, je vous informe que ce projet n'appelle pas de remarque de la part du Département.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

ARRAS, le  
15/12/2021  
Pour le PRÉSIDENT DU CONSEIL  
DÉPARTEMENTAL,



Signé électroniquement par  
Jean-Luc DEHUYSSER  
DIRECTEUR DU POLE AMÉNAGEMENT  
ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL